



Communiqué de presse
Villars-sur-Glâne, le 25 janvier 2021

L'association « NON à la fusion du Grand Fribourg » déplore l'utilisation dispendieuse des deniers publics. Elle demande aux délégué-e-s de prendre leur responsabilité politique.

L'assemblée constitutive du Grand Fribourg se réunira le 27 janvier à Corminboeuf pour, notamment, voter un crédit exorbitant de 223'000 francs pour un programme baptisé « Communication » et « Evénements ».

Cet argent servira entre autres à un deuxième « Journal de la fusion » (38'000 francs) dont l'association NON à la fusion regrette l'orientation unilatérale du premier exemplaire. De plus, NON à la fusion s'étonne de plusieurs mesures des plus inattendues mais non moins onéreuses comme les créations d'une « chanson de la fusion » (4'000 francs) et d'un « vélo de la fusion » (8'000 francs), le « pelliculage de camions, de boissons » (10'000 francs), l'achat de divers gadgets tels que des « cover selles de vélo » (7'000 francs) et autres « Give away » (10'000 francs) ainsi qu'une large campagne d'affichage (12'000 francs).

L'association NON à la fusion du Grand Fribourg en appelle ainsi à la responsabilité politique des délégué-e-s de l'Assemblée constitutive afin qu'elles et ils fassent preuve de retenue dans l'utilisation de l'argent public. Elle enjoint également la collectivité, en particulier les neuf communes du périmètre de fusion, tout comme le Conseil d'Etat, à veiller à une information équilibrée afin de garantir la libre formation de l'opinion des citoyens, ainsi que l'exige tout système démocratique intègre et responsable.

Pour rappel les membres de l'association NON à la fusion du Grand Fribourg invitent ainsi toutes celles et ceux qui s'opposent au projet de fusion de Grand Fribourg tel que présenté actuellement à les rejoindre en devenant également membres de leur association en s'inscrivant sur le site : www.grandfribourg-non.ch ou par courriel à : info@grandfribourg-non.ch.

Contact : Ian Peiry, tél. 079 417 83 42